



CCTLB

Animation scientifique

Notre eau



# Rehain'Actu



## édito

Ce numéro de Rehain' Actu est déjà le 6ème de la nouvelle communication mise en place par la municipalité actuelle. J'espère que vous avez toujours autant de plaisir à le trouver dans votre boîte aux lettres.

Comme vous le verrez en page intérieure, j'ai eu l'honneur d'être élu vice-président par les représentants des 43 communes de la CCTLB, avec 81% des suffrages exprimés.

Cette élection consensuelle n'est pas un motif de fierté personnelle, mais une reconnaissance de la place de notre commune au sein de cette nouvelle interco.

Le président m'a confié trois délégations importantes mais particulièrement passionnantes : la transition énergétique, le numérique, et la préparation du transfert de la compétence eau, des communes vers les intercos pour janvier 2020. Je ferai le maximum pour remplir ces missions au mieux des intérêts de tous les habitants du territoire.

L'élaboration des budgets, rendez vous de plus en plus difficile, est l'exercice obligé de ce mois de mars. Nous devons toujours nous efforcer de faire mieux, avec toujours moins de moyens.

Des dossiers lourds pointent à l'horizon, notamment la rénovation et la mise aux normes de notre foyer socio-culturel. C'est un investissement de plus de 280 000€ HT, qui devrait démarrer début 2018 et permettre d'offrir à nos associations un outil plus sûr et plus fonctionnel.

Je voudrais terminer cet édito en remerciant à nouveau tous les habitants et nos services techniques qui s'investissent pour faire de Rehainviller un village agréable à vivre.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux résidents qui se sont installés sur notre commune. Je leur souhaite d'y trouver la meilleure qualité de vie possible.

Votre Maire,  
Gérard COINSMANN

## CARTES GRISES

### PRISE DE RENDEZ VOUS EN LIGNE

Les usagers qui souhaitent se déplacer en sous-préfecture de Lunéville pour effectuer leur démarche de carte grise pour les dossiers complexes (succession, changement d'état matrimonial ou civil, duplicata suite à vol ou perte....) doivent préalablement prendre un RDV en ligne en s'inscrivant via le site internet des services de l'État : [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr) rubrique « Prendre un rendez-vous ». Pour les dossiers non complexes, possibilité de se rendre au guichet sans RDV, d'envoyer le dossier par courrier ou d'utiliser les services en ligne des sites officiels.

## N OTRE EAU

D'où vient-elle ? Comment est-elle rendue consommable? Vous vous êtes peut-être déjà posé ces questions. Nous avons, à Rehainviller, la chance de pouvoir utiliser un bien précieux qui provient de notre sol : notre eau.

Avant l'ouverture du robinet, que ce soit pour se laver, se désaltérer ou encore apporter un arrosage estival aux plantes qui poussent dans notre jardin, l'eau subit un traitement entre les sources d'où elle provient et notre pomme de douche. Issue des nombreux millimètres de pluie qui se cumulent tout au long de l'année, elle s'infiltre dans le sol argilo-calcaire.

C'est ainsi que l'eau de nos trois sources s'écoule dans un puits; elle est acheminée par gravité jusqu'à «la bêche», bâtiment d'une capacité de 200 m<sup>3</sup> que vous pouvez observer en face du château d'eau. La demande, variable au cours de la journée, y est régulée, car la consommation d'eau est plus forte le matin et le soir. L'eau est stockée avant d'être envoyée vers le château d'eau. Un traitement y est effectué, à base de chlore pour détruire les bactéries, et à la soude liquide pour diminuer la dureté de l'eau. Ceux-ci font suite à un contrôle permanent sur les différents paramètres de potabilité. 35 m<sup>3</sup> d'eau en provenance d'Hériménil sont mélangés à ceux de notre commune pour faire baisser le taux de nitrate. Un contrôle journalier est effectué par le personnel communal.

En cas de souci important (sécheresse, pollution de l'eau), nous possédons une arrivée directe en provenance de Lunéville. Notre consommation est d'environ 160 m<sup>3</sup> par jour. Dans les années à venir, de gros travaux sont prévus pour l'entretien du château d'eau.

En permanence, nous sommes à la recherche de fuites sur le réseau, qui pèsent sur le budget municipal et doivent être l'affaire de tous. Au moindre doute, prévenez la mairie.

L'eau est un bien plus que précieux et les changements climatiques que nous pouvons observer à notre niveau doivent nous alerter. Pour cela, consommons autrement, «plus intelligemment»: par exemple, recyclons en utilisant l'eau de lavage des légumes, salades, fruits, pour arroser nos plantes vertes ou notre jardin en été, évitons le lavage des véhicules devant chez nous au profit des stations prévues à cet effet. Ces gestes de tous les jours feront baisser notre facture et préservera notre réserve qui, hélas, n'est pas inépuisable !

## LES ELECTIONS EN 2017

L'année politique sera marquée par l'élection présidentielle, dont le premier tour est fixé au 23 avril, et le second au 7 mai.

Si vous ne pouvez vous rendre au bureau de vote, pensez à la procuration. Les formalités sont accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile. La personne qui votera à votre place doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune, et ne pas être déjà mandataire d'un autre électeur. Vous serez demandés ses adresse, date et lieu de naissance; vous devrez également présenter une pièce d'identité.

Le jour J, muni de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité, il ne vous restera plus qu'à accomplir un geste citoyen...

## A

## NIMATION SCIENTIFIQUE

Jeudi 12 janvier, un animateur est intervenu dans l'école afin de sensibiliser les enfants à quelques notions du programme : l'eau pour les CM1 et le système solaire pour les CM2.

Les élèves de CM1 ont revu les différents états de la matière, puis ont complété la maquette sur le cycle de l'eau avec l'usine de traitement et la station d'épuration. Des expériences interactives et ludiques leur ont fait comprendre comment préserver l'environnement et utiliser l'eau sans la gaspiller.

Les élèves de CM2 ont testé leurs connaissances sur les planètes du système solaire. Des manipulations leur ont expliqué les différences de densité, puis ils ont reproduit les phases de la lune avec du matériel adapté. Ces expériences ont simplifié cette notion très abstraite.

Les élèves ainsi que leurs enseignantes remercient l'équipe municipale qui leur a permis d'avoir une approche différente et complémentaire à l'enseignement en classe.

*Mme CONNES, enseignante*

## N

## NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

### CE QUI CHANGE

Rehainviller fait partie depuis le 1er janvier de la CCTLB avec 42 autres communes. M. COINSMANN nous y représente parmi 79 élus avec M. BOULEFRAXH suppléant. Vice-président, délégué au numérique, à la transition énergétique et à la prise de compétence eau potable, celui-ci fait également partie du bureau. Cette adhésion nous permet de bénéficier de nouveaux services dont vous trouverez ci-dessous le détail :

**Piscine:** Accès à tarifs préférentiels à Aqualun' pour ses activités aquatiques, balnéo, forme, fitness. Par exemple, l'entrée pour enfants (4-13 ans) est à 2.40€ au lieu de 5.40€ ou pour adultes à 4.50€ au lieu de 5.40€. Ouverture 7j/7. Horaires sur [www.aqualun.fr](http://www.aqualun.fr) ; Tel 03 83 89 51 00

**Médiathèque de l'Orangerie :** Dans l'attente de sa réouverture prévue en 2018, la médiathèque provisoire accessible gratuitement, a ouvert ses portes dans la continuité du centre communautaire, avenue de la Libération à Lunéville. La mise en réseau de la bibliothèque de notre commune est à l'étude pour bénéficier du renouvellement des ouvrages et d'animations. Ouverture: Mardi/ vendredi de 13h30-18h00 et mercredi/ Samedi de 9h00-12h00 et 13h30-18h00. Tél 03 83 73 78 78

**Transport à la demande :** Les Rehainvillois peuvent profiter des services de transport à la demande «lunéo'Tad» . Trois points sont desservis : «École» rue Pierre-Eugène Marin ; «Laxatte» rue du Laxatte et «Aire de covoiturage» à Chaufontaine. Destination centre ville de Lunéville avec arrêt à la gare SNCF et place Léopold. Ce service fonctionne du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 (hors jours fériés) . Le tarif est fonction du nombre de personnes présentes dans le véhicule: voyage seul : 3,50€ le trajet; voyage à plusieurs (dès 2 personnes) : 1,10€ le trajet. Tarifs réduits selon conditions: ex : Personnes âgées de plus de 65 ans, Jeunes de - de 18 ans, Etudiants jusqu'à 26 ans : seul 1,90€ le trajet ; à plusieurs 0.90€. La réservation du service s'effectue au plus tard 2 heures avant le déplacement. Par téléphone 0.800.607.062, à l'agence place Sémard, par internet [www.bus-luneo.com](http://www.bus-luneo.com). Pour un déplacement le samedi après-midi et le lundi matin, la réservation s'effectue le samedi avant midi.

**Déchetterie :** Les Rehainvillois peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie de Lunéville rue du Pré-Contal et pour les professionnels à Bénaménil. Badge d'accès obligatoire, à demander en mairie, à la CCTLB ou en ligne (avec le formulaire d'inscription, fournir justificatif de domicile de moins de 3 mois et carte grise des véhicules qui accéderont à la déchetterie). Horaires d'ouverture aux particuliers : Du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h ; Dimanche et jours fériés de 9h à 12h ; Fermetures annuelles : 1er mai, 25 décembre, 1er janvier.

**Tri sélectif :** Le bon tri en regardant les consignes sur l'emballage! Les sacs gratuits sont à retirer en mairie, au siège de la CCTLB, en déchetterie le Week-end. Les points tri (verre, papier, textile, déchets verts) complètent ce dispositif. Jour de collecte le vendredi, les sacs sont à sortir la veille après 19h. A noter, le ramassage des encombrants le 17 mai prochain.

## P LANTATIONS (HAIES, ARBRES...)

### Règles d'implantation

Les plantations à proximité de la propriété d'un voisin doivent respecter des règles d'implantation :

#### Distance minimum par rapport à la limite de propriété :

Plantation de hauteur inférieure ou égale à 2m : 50 cm ; plantation de hauteur supérieure à 2m : 2m

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc et la hauteur depuis le sol jusqu'à la cime.

En cas de non-respect de ces règles le voisin peut exiger l'arrachage ou l'élagage à la hauteur réglementaire, sauf pour les plantations âgées de plus de 30 ans situées à moins de 50 cm ou situées entre 50cm et 2m si elles dépassent 2 m de hauteur.

#### Procédures en cas de litige

Il est conseillé d'envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à son voisin. En cas d'échec, le juge de proximité tentera une conciliation, et si le désaccord persiste, s'adresser au tribunal d'instance. ( [www.service-public.fr/particuliers/](http://www.service-public.fr/particuliers/))

## L ES DECORS DE NOEL

Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a remercié toutes celles et tous ceux qui ont contribué à donner une réelle ambiance de fête de Noël à notre commune. Ainsi cette année 22 habitations ont été primées pour leurs belles décorations, parfois originales ou spectaculaires :

BOIZARD Jean-Marie et Josette, CARRE JOB Philippe et Anne, COCHE Emmanuel et Sylvaine, DICHE Michel et Edith, DIDIER Bernard et Michèle, HEISSAT Vincent et BALLANT Angélique, LECOMTE Didier et Béatrice, LELOUP Jean-Marie et Martine, LEMMEL David et Delphine, LONGARET Rudy et Jessica, MASSON Denis et Armelle, MATTON Jean-Marie et Nicole, MONTE-MURRO Patrice et Angélique, PERRIN Thierry et Josiane, PIERRE Daniel et Denise, SCARPETTA Raymond et Geneviève, SOUDANT Adeline, SOUDANT Daniel et Micheline, SOUAILLAT Michel, STAUFFER Bernard et Rolande, VILLEMEN Eric et Catherine, ZABLOT Michel et Nicole

## HABITAT

Le service Habitat de la CCTLB est le «guichet unique» des questions relatives aux logements :

**Conseils et aides à l'amélioration de l'habitat :** Le CAL (Centre d'Amélioration de l'Habitat) assiste dans les démarches de demande de subvention auprès des principaux organismes attributaires d'aides à l'amélioration du logement : Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), caisses de retraites, conseil départemental, mutuelles, caisses complémentaires etc. Permanence à la CCTLB, tous les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 10h à 12h, sans rendez-vous.

**Economies d'énergies :** L'Espace Infos Energie informe et conseille dans les projets de construction ou d'amélioration des performances énergétiques des logements. Permanence tous les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous.

**Renseignements** et prises de RDV tel 03 83 74 05 00 service Habitat.

**L'Eco-Appart :** C'est un appartement aménagé. Des visites individuelles et collectives sont organisées permettant de trouver des astuces pour réaliser des économies d'énergie, réduire ses factures. 25 Rue Sainte Anne 54300 Lunéville Tél.03.83.89.16.83. Découvrir

l'Eco-Appart : <http://eco-appart.wix.com/eco-appart>

## AGENDA

Avril- Mai

Samedi 1er avril : soirée dansante avec repas et Karaoké (Association A nos p'tits écoliers).

Dimanche 9 avril : brocante dans les rues du village (Association Familles Rurales).

Dimanche 16 avril : chasse aux œufs au terrain de football (Association Familles Rurales).

Samedi 6 mai : soirée Théâtre avec La petite troupe haraucourtoise (Association Familles Rurales).

Samedi 27 mai : loto (Association A nos p'tits écoliers)

## ETAT CIVIL

### DECES

Paul LAUNOIS le 6 janvier

Jacques NEUFVILLE le 18 février

*Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées.*

## ACTU +

### Un chef primé

Cyril LECLERC, le jeune chef du Château d'Adoménil classé Relais & Châteaux, s'est vu décerner le titre de chef lorrain 2017, accordé par le guide gastronomique de Gilles PUDLOWSKI. Il récompense une cuisine savoureuse qui privilégie les produits du terroir. Toutes nos félicitations à lui, à son épouse Sophie, ainsi qu'à son équipe pour cette distinction !

### Tarifs de l'eau 2017

Prix de l'eau consommée : 1,45€/m3 toutes taxes et redevances obligatoires

Part fixe compteur : 7.20 € pour le compteur ménager (diamètre compris entre 20 et 40 mm) ; 48,00 € pour le compteur gros débit (diamètre supérieur à 40 mm)

Journal bimestriel n°6 - Arrêté préfectoral N°301

Ce bulletin a été tiré à 500 exemplaires

Imprimeur : PARADIS Lunéville

Directeur de la publication : Gérard COINSMANN, Maire

Conception : la commission communication composée de MM COINSMANN, DIDIER, PAQUOTTE et Mmes COCHE, HALTER, LOUIS

Rédacteurs : Sylvaine COCHE, Pascal DIDIER, Martine HALTER., Hannelore LOUIS